



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 11 juillet 2022

Démographie des pharmaciens au 1er janvier 2022

Une chaîne pharmaceutique solide et complémentaire au service de la santé publique, grâce à la compétence de plus de 74 000 pharmaciens

L'Ordre national des pharmaciens publie chaque année un état des lieux et une analyse de la démographie des pharmaciens en exercice en France. Pour l'année 2021, les chiffres arrêtés au 1^{er} janvier 2022 démontrent une nouvelle fois la force de la chaîne pharmaceutique française, notamment dans l'accompagnement de la population face à la crise sanitaire.

L'analyse de ces chiffres révèle ainsi, au 1^{er} janvier 2022 :

- 74 039 pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre, dont 2 542 pour la première fois, soit 483 de plus que l'année dernière.
- Un maillage territorial homogène via le réseau d'officines, de pharmacies à usage intérieur (PUI) et de laboratoires de biologie médicale, et qui a notamment été mobilisé pour déployer les campagnes de dépistage et de vaccination Covid-19.
- Une empreinte des établissements pharmaceutiques industriels et de la répartition en gros qui se maintient.

Ce panorama démographique permet d'analyser les évolutions des différentes populations de pharmaciens tous métiers confondus : officine, industrie, distribution en gros, établissements de santé et de biologie médicale, en métropole comme en outre-mer. Ce travail de synthèse a vocation d'anticiper les besoins nécessaires au renouvellement de la profession, pour garantir le bon fonctionnement du système de santé. L'édition 2022 met en avant une continuité des tendances globales observées dans le temps avec cependant des spécificités pour certaines sections par rapport à l'année précédente.

« Au cours de l'année 2021, la chaîne pharmaceutique a de nouveau démontré son efficacité, sa solidité et son adaptabilité. Les pharmaciens, pleinement engagés dans la gestion de la crise sanitaire, ont été impliqués à chaque étape du parcours de soins, parfois au-delà de leur cœur de métier, et ont entre autres garanti l'accès à la vaccination ainsi qu'au dépistage contre la Covid-19. C'est l'action complémentaire des différents métiers de la pharmacie, la force du maillage officinal et de la biologie médicale, la mobilisation des pharmacies à usage intérieur, mais aussi la réactivité des industriels et du réseau de la distribution en gros, qui ont permis à l'ensemble de la profession de répondre présent pour la population », commente **Carine Wolf-Thal**, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



Les grandes tendances de la démographie

Les chiffres au 1^{er} janvier 2022 confirment plusieurs grandes tendances au sein de la profession :

- **Un faible vieillissement de la profession sur 10 ans, avec cependant une légère inversion de tendance entre 2020 et 2021.** L'âge moyen des pharmaciens est de 46,7 ans en 2021, contre 46,8 ans en 2020. Malgré cette légère inflexion sur un an, on observe une évolution progressive de la moyenne d'âge des pharmaciens inscrits à l'Ordre depuis 10 ans (passant de 46,3 ans en 2011 à 46,7 ans en 2021). Les moyennes d'âge les plus élevées sont celles des pharmaciens titulaires d'officine (section A) avec 49,8 ans et des pharmaciens biologistes médicaux (section G) avec 49,5 ans. Les pharmaciens de l'industrie (section B) et les pharmaciens adjoints d'officine (section D) sont les plus jeunes (respectivement 41,9 ans et 44,3 ans).
- **Une profession qui reste majoritairement féminine** (68 % en 2021), et plus particulièrement parmi les pharmaciens adjoints d'officine et ceux des établissements de santé (80 % en section D et 74 % en section H). Cette féminisation est liée à la présence plus importante des femmes parmi les étudiants en pharmacie. A l'inverse, la proportion d'hommes la plus importante se trouve parmi les pharmaciens de la distribution en gros (43 %) et les titulaires d'officine (44 %).

Une augmentation globale des inscriptions à l'Ordre, avec néanmoins des disparités selon les métiers

Au 1^{er} janvier 2022, le nombre d'inscrits a augmenté de 0,3 % par rapport à l'an passé, soit 959 pharmaciens de plus qu'en 2020. Cette évolution est continue sur les 10 dernières années (+2,8 %). Par ailleurs, 2 542 pharmaciens se sont inscrits pour la première fois à l'Ordre en 2021, soit 483 de plus que l'année dernière (2 059 primo-inscrits en 2020).

Ce sont les pharmaciens des établissements de santé, médico-sociaux et des services d'incendie et de secours (section H) et ceux exerçant en outre-mer (section E) qui ont enregistré les plus fortes hausses du nombre d'inscriptions en pourcentage entre 2011 et 2021 (avec respectivement +28,2 % et +18,9 % sur dix ans). Une tendance qui s'est confirmée en 2021 (avec respectivement +2,6 % et +2,1 %). En valeur absolue, la section D (représentant les pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices) connaît la plus grande augmentation avec 457 nouvelles inscriptions entre 2020 et 2021, qui s'explique par la progression des autres exercices (pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins, pharmaciens conseils de l'assurance maladie et ceux chargés de la dispensation de l'oxygène à usage médical) et par l'inscription des pharmaciens vaccinateurs en centre de vaccination dans le cadre de la crise sanitaire.

En parallèle, les effectifs des pharmaciens de l'industrie (section B) et de la distribution en gros (section C) restent relativement stables, avec une évolution respective de -1,1 % et de +0,9 % par rapport à 2020 tandis que la section G (représentant les pharmaciens biologistes médicaux) connaît des difficultés à renouveler ses effectifs avec une diminution de 12,5 % des inscriptions en 10 ans et de 1,4 % entre 2020 et 2021.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



Un maillage territorial solide et adapté aux besoins des patients

L'implantation des établissements pharmaceutiques (officines, laboratoires de biologie médicale et pharmacies à usage intérieur) sur le territoire reste homogène tant en métropole qu'en outre-mer, en ville comme à la campagne :

- En moyenne, la **distance de la pharmacie la plus proche pour l'ensemble des communes françaises est de 3,8 kilomètres.**
- En 2021, on recense en moyenne **31 officines, 7,3 laboratoires de biologie médicale et 3,5 pharmacies à usage intérieur pour 100 000 habitants.**
- **L'empreinte des établissements pharmaceutiques industriels et de la répartition en gros se maintient en France avec 772 enregistrés en section B et 533 en section C.**

Ces indicateurs traduisent la proximité des pharmaciens dans le parcours de soins des patients, objectif prioritaire de leur mission de santé publique.

La réorganisation du réseau officinal se poursuit avec des restructurations entraînant la disparition d'officines favorables à l'émergence de structures plus adaptées à leurs nouvelles missions. Ainsi, on dénombre en 2021, 20 318 officines en France métropolitaine, contre 20 534 en 2020, soit une évolution de -1,1%, tandis qu'en outre-mer on relève 613 officines contre 615 en 2020, soit une évolution de -0,3%.

Un outil pour les pharmaciens et les pouvoirs publics

Face aux tensions de recrutements de certains pharmaciens, l'Ordre rappelle que ce panorama de la démographie des pharmaciens est un outil important pour nourrir les travaux relatifs au renouvellement des professions de santé, menés par l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé (ONDPS) et la Conférence Nationale dédiée à l'établissement des Objectifs pluriannuels de professionnels de santé à former¹.

L'Ordre, aux côtés des autres professions de santé, participe activement à ces travaux afin d'assurer une démographie pharmaceutique suffisante et nécessaire au bon accomplissement de leurs missions de santé publique.

A cet égard, l'Ordre national des pharmaciens tient à souligner, à l'instar de l'augmentation du nombre d'étudiants pharmaciens pouvant être formés pour la période 2021-2025, que si l'augmentation du nombre de places offertes aux concours de l'internat de pharmacie hospitalière (+25 postes) et de biologie médicale (+22 postes) est à saluer, elle reste insuffisante pour répondre aux besoins de recrutement de ces professions.

Pour aller plus loin : Retrouvez [ici](#) la synthèse, ainsi que la version complète de la démographie pharmaceutique au 1^{er} janvier 2022.

¹ Enquête Besoins en Main-d'OEuvre 2022 - Pôle Emploi

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot

romain.charpiot@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27